

**Zeitschrift:** Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau  
**Herausgeber:** Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft  
**Band:** 2 (1892)  
**Artikel:** Encore le sceau de Vautier Bonjour  
**Autor:** Morin-Pons, Hery  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-171734>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ENCORE LE SCEAU DE VAUTIER BONJOUR



Dans le petit mémoire, auquel la *Revue suisse de numismatique* a bien voulu donner asile, j'ai constaté l'existence au quatorzième siècle de deux chanoines de Genève, Pierre et Vautier, portant le nom de Bonjour, mais il m'avait été impossible de fixer le lieu de leur origine, et de trouver sur eux le moindre renseignement biographique. J'ai été plus heureux tout récemment en feuilletant la *Notice historique sur l'abbaye de Talloires, d'après des documents nouveaux et inédits*, par Jules Philippe, un livre qui a paru à Chambéry, il y a trente ans. L'auteur a donné un intérêt particulier à son travail en publiant un inventaire analytique des archives aujourd'hui dispersées de cet antique monastère, catalogue dressé en 1720 par l'abbé Dom François Sarrafin. Voici les actes sur lesquels nous appelons l'attention de nos lecteurs (p. 121 et suivantes) :

N° 9. Institution faite en 1307 par Aymond évêque de Genève en faveur de Pierre Bonjour présenté par le prieur de St-Jorioz<sup>1</sup> à la cure dudit lieu, laquelle avec tous ses fruits et revenus appartient d'ancienneté audit prieur.

N° 23. Institution en 1313 de Vautier Bonjour dans la cure de St-Eustache<sup>2</sup> par Pierre évêque de Genève en con-

<sup>1</sup> Saint-Jorioz, près de Duingt, lac d'Annecy.

<sup>2</sup> Saint-Eustache, canton d'Annecy, bureau de poste de Duingt.

séquence de la nomination et présentation de Jean de Lullier prieur de St-Jorioz.

N° 27. Transaction en 1316 entre Jacques prieur de Talloire d'une part et Pierre Bonjour curé d'Annecy au nom de son église d'autre sur leurs différents concernant l'orfèvrerie soit l'hôpital de nouveau construit où l'on avoit fait un oratoire auquel on faisoit une quantité d'oblations dont le susdit prieur avoit la moitié, et prétendoit que l'autre moitié perceue par ledit curé tient lieu de celles qui luy étoit deues à l'église ; pour regard de quoy il fut prononcé que ledit curé payeroit annuellement cinquante sols genevois au susdit prieur pour tout le droit qu'il avoit auxdites oblations, ce qui fut approuvé par Pierre, évêque de Genève.

N° 36. Institution en 1318 du curé de St-Eustache par Pierre évêque de Genève ensuite de la présentation qu'en fit le prieur de St-Jorioz.

Ainsi donc un Pierre Bonjour a été curé de Saint Jorioz et c'est le même, je suppose, qui l'a été plus tard d'Annecy ; Vautier Bonjour a été curé de Saint Eustache, toujours dans les environs du même lac, et ne paraît pas être resté longtemps à la tête de ce presbytère, puisqu'il avoit déjà un successeur en 1318.

Tout cela ne prouve-t-il pas que les Bonjour avaient une bonne situation en Savoie ; n'est-ce pas là qu'il faut chercher leur berceau, et l'hypothèse de leur translation au chapitre de Genève n'est-elle pas des plus vraisemblables ?

Si, comme il y a tout lieu de le croire, ce même Vautier a été réellement investi à Saint-Pierre de la dignité canoniale, je ne me trompais pas en faisant remonter au premier tiers du quatorzième siècle le sceau qui porte son nom.

Henry MORIN-PONS.

---